



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON



DOMAINE
LAC BROMPTON

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Saint-Denis-de-Brompton et Racine inaugurent
une station de lavage d'embarcations nautiques**

Saint-Denis-de-Brompton, le 11 juillet 2023 – Après plus d'une année de travail, les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton et de Racine sont heureuses d'inaugurer une station de lavage d'embarcations nautiques, aux abords de ce qui unit les deux riveraines : le lac Brompton. La station a été aménagée sur le site du Domaine Lac Brompton, au 500, Côte de l'Artiste, à Saint-Denis-de-Brompton. Un partenariat a été créé avec le gestionnaire des lieux, Christian Couture, afin d'assurer l'apport en eau, en électricité, ainsi que l'espace nécessaire aux équipements de lavage. L'initiative de Saint-Denis-de-Brompton a également pu compter sur la participation financière de Racine.

Obligatoire et gratuit

La station de lavage sera en opération pendant l'été, et ce, gratuitement pour le moment. Ultérieurement, un système qui permettra d'émettre des preuves de lavage (coupons) sera installé. L'utilisation est de style « libre-service » avec un système à l'eau chaude. Le lavage est obligatoire pour tous les lacs et plans d'eau donnant accès à un lac à Saint-Denis-de-Brompton et le sera sous peu à Racine qui harmonisera sa réglementation. L'obligation s'applique pour toute embarcation nautique, ses accessoires, sa remorque et tout autre élément faisant partie ou étant à l'intérieur de l'embarcation et qui est susceptible d'être en contact avec l'eau d'un lac. L'objectif est de protéger les plans d'eau contre la propagation des espèces exotiques envahissantes. Des affiches explicatives sur place guideront les utilisateurs.

Investissement de près de 35 000 \$

Représentant un investissement de près de 35 000 \$ cette année, les deux municipalités et Domaine Lac Brompton ont mis en commun leurs ressources et partagé les coûts, afin de mettre sur pied la station de lavage d'embarcations nautiques. « C'est connu combien il est important de protéger nos plans d'eau, mentionne le maire de Saint-Denis-de-Brompton, Daniel Veilleux. En plus d'affecter tout un écosystème, les espèces envahissantes restreignent la baignade et la navigation. Il nous fallait agir, et ce, de concert avec notre voisine qui partage les eaux du lac Brompton! Mais il a d'abord fallu dénicher un terrain convenant à une station de lavage d'embarcations. »

M. Veilleux souligne le travail de longue haleine du conseiller municipal Guy Corriveau qui a été à la tête de ce dossier, ainsi que l'inspectrice municipale en environnement et les employés des Travaux publics pour l'aménagement de la station.

Lors de l'inauguration, le maire de Racine, Mario Côté, s'est réjoui de la nouvelle installation commune et de l'excellente collaboration entre les municipalités : « Ce projet était souhaité depuis tellement longtemps!, a-t-il lancé. L'initiative de Saint-Denis-de-Brompton nous convenait parfaitement, puisque nous avons la même vision de la protection de notre richesse aquatique. Nous invitons les utilisateurs des plans d'eau à en bénéficier. »

– 30 –

Sources :

Maryse Mathieu

Directrice des communications

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

819 345-8134

Municipalité de Racine

450 532-2876